

ADDITIONAL TAX CHECK

Conditions préalables	description	ID	modifié
R76, R77, R93, R94, R78, 149	SI code d'entreposage 1 ou 2 ALORS au moins une redevance supplémentaire dans la fourchette entre 600 et 640 ou bien 743 doit être indiquée	R145a	
	SI code d'entreposage 3, 4 ou 5 ALORS les genres de redevances supplémentaires entre 600 et 640, 710, 720, 730, 740, 741, 742, 743 ne doivent pas être utilisés	R145b	

Conditions préalables	Conditions Code de base d'imposition	Redevances supplémentaires				Nombre d'insertions	ID	modifié
		Genre	Clé	Quantité	Volumes %			
R76, R77, R93, R94, 149	11	R ¹	R	= masse brute	inutilisable	≥ 1	R146	
R76, R77, R93, R94, 149	24	R ¹	R	= masse effective	inutilisable	≥ 1	R147	
R76, R77, R93, R94, 149	12 - 23	R ¹	R	= quantité suppl.	inutilisable	≥ 1	R148	

¹ à l'exception du genre des redevances supplémentaires 970 / 450 / 465 / 470 / 460 / 480

Conditions préalables	description	ID	modifié
R76, R77, R93, R94	SI la rubrique redevances supplémentaires est utilisée ALORS les champs du genre, de la clé et de la quantité des redevances supplémentaires sont obligatoires	R149 a	
	Pour le genre de redevances supplémentaires 280, le champ vol. % doit être déclaré	R149 b	
	Pour tous les autres genres de redevances supplémentaires, le champ vol. % ne doit pas être déclaré	R149 c	

Conditions préalables	description	ID	modifié
R76, R77, R93, R94	SI genre de redevances suppl. 700 ET masse effective sont utilisés ALORS quantité de redevances supplémentaires ≤ masse effective	R150	

Conditions préalables	description	ID	modifié
R76, R77, R93, R94	SI genre de redevances suppl. 280 ET quantité supplémentaire sont utilisés ALORS la somme de toutes les quantités de redevances supplémentaires 280 par ligne tarifaire est égale à la quantité supplémentaire des lignes tarifaires	R151	
	1. On ne compare que les montants entiers, les fractions sont ignorées 2. Concession d'une tolérance de +/- 5 unités		

Conditions préalables	description	ID	modifié
R76,R77,R93,R94	Si indications supplémentaires genre/clé selon données de base = obligatoire (optionnel N et applicable pour le pays d'origine) Alors indications supplémentaires genre/clé/quantité = R	R172a	
	Si genre/clé de redevances supplémentaires selon données de base = facultatif (optionnel J et applicable pour le pays d'origine) ET une ou plusieurs obligations de groupe = existe(nt) ALORS au moins un genre de redevances supplémentaires de chaque obligation de groupe doit être déclaré	R172b	
	Si genre/clé de redevances supplémentaires selon données de base = facultatif (optionnel J et applicable pour le pays d'origine) ET obligation de groupe = n'existe pas ALORS genre, clé et quantité de redevances supplémentaires = Optionnel	R172c	
	Si la combinaison du genre et de la clé de redevances supplémentaires n'est pas valable selon les données de base OU genre/clé de redevances supplémentaire selon les données de base n'est pas prévu pour le numéro de tarif/clé (obligatoire ou facultatif et non applicable pour le pays d'origine) ET le code de confirmation du taux des redevances supplémentaires n'est pas mentionné ALORS erreur		
	Si code d'entreposage 3, 4, 5 => ne pas appliquer R172 a+b		

Conditions préalables	description	ID	modifié
R76, R77, R93, R94	Si genre de redevance suppl. 450 (tabac) OU 790 (taxe phytosanitaire) ALORS un taux des redevances supplémentaires doit être transmis SINON erreur	R220a	

Conditions préalables	description	ID	modifié
R76, R77, R93, R94	Sauf si le genre de redevance supplémentaire est 450, 465, 470; Si le taux des redevances supplémentaires est déclaré ET le code de confirmation du taux des redevances supplémentaires est = 0, null (pas inscrit) ALORS erreur	R220b	
	Si le taux des redevances supplémentaires n'est pas déclaré ET le code de confirmation des redevances supplémentaires = 1 (inscrit) ALORS erreur		
=> Le taux des redevances supplémentaires est en principe inscrit par le IT-System; il peut aussi être déclaré (analogue au taux du droit de douane)			

Conditions préalables	description	ID	modifié
R76, R77, R93, R94	Si genre de redevances supplémentaires = 660 (Impôts sur les automobiles) ALORS la quantité des redevances supplémentaires doit être ≥ la valeur statistique SINON erreur	R223	

Conditions préalables	description	ID	modifié
R76, R77, R93, R94	SI genre de redevances supplémentaires = 290 (visite vétérinaire de frontière) ET genre de redevances supplémentaires 292 (CITES Fauna) est déclaré ALORS erreur	R258	

Conditions préalables	description	ID	modifié
R76, R77, R93, R94	SI genre de redevances supplémentaires = 700 (COV) ET genre de redevances supplémentaire 740 OU 741 OU 742 OU 743 (taxe sur le CO ₂) est déclaré ALORS erreur	R259	

Conditions préalables	description	ID	modifié
R76, R77, R93, R94	SI genre de redevance supplémentaires = 480 (impôt sur la bière) ALORS la valeur dans le champ quantité des redevances supplémentaires doit être 1/100 de la valeur du champ quantité supplémentaire SINON erreur	R262	

Conditions préalables	description	ID	modifié
R76, R77, R93, R94	SI le genre de redevance supplémentaire (AdditionalTax Type) = 290 ET la clé de redevance supplémentaire (AdditionalTax Key) = 002 + 003 Alors le code de genre de document présenté (ProducedDocumentTyp) doit être 853 ET la marque (no) de document doit être indiqué SINON erreur	R304	

Conditions préalables	description	ID	modifié
R76, R77, R93, R94	SI le genre de redevance supplémentaire = 792 (CITES-Flora) ET le genre de redevance supplémentaire = 292 (CITES Fauna) sont déclarés sur une position ALORS seul le genre de redevances supplémentaire 292 (CITES-Fauna) doit être indiqué SINON erreur	R326	

Conditions préalables	description	ID	modifié
R76, R77, R93, R94	SI le genre de redevance supplémentaire = 290 (V.v.) ET le genre de redevance supplémentaire = 792 (CITES-Flora) sont déclarés sur une position ALORS seul le genre de redevance supplémentaire 290 (V.v.) doit être indiqué SINON erreur	R327	

Conditions préalables	description	ID	modifié
R76, R77, R93, R94	SI le genre d'émolument 791 (conservation des espèces végétales) ET le genre de redevance supplémentaire = 792 (CITES-Flora) sont déclarés sur une position ALORS seul le genre d'émolument 791 (conservation des espèces végétales) doit être indiqué SINON erreur	R328	

Conditions préalables	description	ID	modifié
R76, R77, R93, R94	SI le genre d'émolument 791 (conservation des espèces végétales) ET le genre de redevance supplémentaire = 292 (CITES Fauna) sont déclarés sur une position ALORS seul le genre d'émolument 791 (conservation des espèces végétales) doit être indiqué SINON erreur	R329	

Conditions préalables	description	ID	modifié
R76, R77, R93, R94	SI le genre de redevances supplémentaire 792 (CITES-Flora) OU le genre de redevance supplémentaire 292 (CITES Fauna) sont déclarés sur une position ALORS le champ "Remarques particulières" doit être transmis ET doit contenir la mention CITES01 ou CITES02 ou CITES03 ou CITES04 ou CITES05 ou CITES06 ou CITES07 SINON erreur	R330	01.01.2017